

Image not found or type unknown



Intervention de la loi Warsmann

Par **emmalex2**, le **01/10/2015** à **09:38**

Bonjour,

Je viens de recevoir ma facture d'eau et celle-ci a triplé depuis l'an passé (443m³ contre 165). Je n'ai pas été prévenue de cette augmentation anormale par le service des eaux. Quels sont mes recours possibles, sachant que je suis censée régler la facture avant le 08/10 ?

Par ailleurs, depuis 5 jours que je surveille mon compteur matin et soir, les relevés que je fais m'indiquent une consommation normale, entre 300 et 500 litres par jour, donc bien sur la base des 165m³ habituels (donc a priori pas de fuite ni dérèglement).

Que puis-je faire ?

Merci d'avance pour votre réponse.